



**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

**SEANCE DU 30 MARS 2015**

Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie ce lundi 30 mars 2015 à 19h, sous la présidence de Monsieur Christophe PILCH, Maire.

Etaient absents excusés et avaient donné procuration: P. ROUSSEAU, M. DIEVART, P. COGET, D.HUOT

Après avoir désigné Melle BERTIN, secrétaire de séance, et approuvé le procès-verbal de la réunion du 23 mars 2015, l'Assemblée passe à l'examen des différentes affaires portées à l'ordre du jour.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- Prend acte des décisions prises par délégation dans le cadre de l'Art. L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Par 29 voix pour** (Mr PILCH ayant quitté la salle et P.FROGET, B.DELANGHE, J.L FOSSIER n'étant pas arrivés),

- Adopte sous la présidence de B. MONTURY le Compte Administratif 2014

Le C.A 2014 pour le budget principal se résume de la façon suivante:

- dépenses de fonctionnement:	14 319 967,23
- recettes de fonctionnement:	14 562 135,95
Soit un excédent de fonctionnement de	242 168,72
- dépenses d'investissement:	3 211 532,52
- recettes d'investissement:	5 602 074,18
Soit un excédent d'investissement de	2 390 541,66

L'excédent de fonctionnement cumulé de l'année 2014 est de 1 411 931,15.

L'excédent global reporté en section de fonctionnement pour l'année 2015 s'élève donc à 1 411 931,15 après correction des restes à réaliser en dépenses d'investissement de 737 218,45 et en recettes d'investissement de 751 328,89 avec prise en compte du solde d'exécution de la section d'investissement de l'année pour 1 106 669,71.

### Arrivée de P. FROGET, B. DELANGHE, J.L FOSSIER

#### À l'unanimité,

- Procède à l'affectation définitive des résultats pour les budgets suivants:
  - Budget principal
  - Lotissement zone d'activités du Chemy
  - Cinéma Le Travelling
  
- Vote chapitre par chapitre le Budget Primitif 2015
  - Section d'investissement:
    - Dépenses : 5 155 600 €
    - Recettes : 5 155 600 €
    - Après virement de la section de fonctionnement de 875 000,00 €
  
  - Section de fonctionnement:
    - Dépenses: 14 774 400 €
    - Recettes: 14 774 400 €
    - Avec un excédent de fonctionnement reporté de 1 411 931,15 €
  
- Maintient pour l'année 2015, les taux suivants :
  - Taxe d'habitation : 16,23%
  - Taxe foncière : 27,84 %
  - Taxe foncier non bâti : 97,25 %

**Par 26 voix pour** (B.MONTURY, P. ROUSSEAU, C.KUBIAK, M. DELECOLLE, J.DARLEUX, D. MILLAN, J.M PETIT ne prenant pas part au vote)

- Vote les subventions allouées aux associations pour un crédit global de 101 194,35 €.

#### A l'unanimité,

- Décide d'allouer une subvention exceptionnelle aux 4 associations suivantes :

ASSOCIATION	MOTIF	MONTANT SUBVENTION
Club de billard	Déplacement à Berlin	450 €
Club de Tennis	Déplacement à Paris	450 €
ASCAMAP	Déplacement à Clermont Ferrand	450 €
ASC Foot	Déplacement à Lyon	450 €

- Prend acte de la liste des marchés supérieurs à 20 000 € HT passés en 2014,
  
- Décide afin d'assurer le déroulement de carrière des agents communaux, de créer les postes suivants au tableau des emplois:

- Filière Administrative : un poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet
  - Filière Médico-Sociale : un poste d'auxiliaire de puériculture principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet
  - Filière Animation : un poste d'animateur principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet et un poste d'adjoint d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet
- Autorise M. le Maire à encaisser la subvention de 4 500 € allouée par l'association « Vivons en Forme » dans le cadre de l'action « Jump Ta Forme »,
- Autorise M. le Maire à signer après validation des services de l'Etat, les dossiers de demandes de subventions pour les actions suivantes ainsi que tous documents y afférant:
- Contrat de ville 2015 : projet « parcours d'insertion »
  - Contrat de ville 2015 : projet « des livres à partager »
  - Appel à projet Initiative pour l'Emploi des Jeunes : projet « L'orientation professionnelle et le sport, voie principale d'insertion sur Courrières »
- Autorise M. le Maire à signer après validation des services de la Région, les dossiers de demandes de subventions pour l'action suivante ainsi que tous documents y afférant:
- Appel à projet du conseil régional : projet « des livres à partager »
- Autorise M. le Maire à signer la convention opérationnelle relative à l'intervention de l'Etablissement Public Foncier (E.P.F) pour la reconquête de la friche industrielle du bois BEGHIN ainsi que tous documents y afférant.

Le Maire,



*Christine Pilch*

C. PILCH.